

## Suivi de la décision D-2015-018 - Investissements inférieurs à 10 M\$

### Rencontre administrative technique du 4 juin 2015

#### Ordre du jour

1. Présentation du mode d'établissement des besoins budgétaires des investissements inférieurs à 10 M\$, par catégorie d'actifs et sous-catégorie d'actifs (R-3905-2014, pièce B-0035, HQD-9, document 5)
2. Explication sur les cotes de criticité (R-3905-2014, pièce B-0035, HQD-9, document 5, p. 9 et Rapport annuel 2014, pièce HQD-5, document 1, p. 4 et 5) :
  - Est-ce disponible par catégorie d'actifs; par région administrative<sup>1</sup>; par type d'équipement ?
3. Parallèle avec la documentation produite par le Transporteur dans le dossier R-3904-2014, pièces B-0004 et B-0005, HQT-1, documents 1 et 2 :
  - Flux monétaires annuels
  - Historique des investissements autorisés par la Régie et ceux réalisés
  - Justification des investissements par catégorie d'actifs
  - Stratégie de pérennité (grilles d'analyse de risque)
4. Indicateurs de performance-immobilisation, coûts unitaires :
  - Indicateurs de performance internes
  - Balisage externe
5. Varia

---

<sup>1</sup> Dans le but de comparer l'évolution des investissements entre les régions urbaines, rurales et éloignées.